

# ADHÉSION 2020

VALIDITÉ DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020

www.lesfleuristes.com

FLEURISTE FRANCILIEN  
Chambre Syndicale des Fleuristes d'Île-de-France  
et Fédération Française des Artisans Fleuristes

## MAGASIN PRINCIPAL

Raison sociale \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

N° Siret \_\_\_\_\_

Code NAF \_\_\_\_\_

## CHEF D'ENTREPRISE

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Fixe \_\_\_\_\_ Mobile \_\_\_\_\_

Mail \_\_\_\_\_

Nombre de salariés  
CDD - CDI - apprentis

## TYPE D'ENTREPRISE

- ENT IND  
 AUTRE

## Adhésion 2020 :

- Chambre Syndicale des Fleuristes d'Île-de-France.
- Services spécifiques, accès Internet et espace adhérent inclus.

Tarif par entreprise - raison sociale (92€ pour la CSFIF et 85 € pour la FFAF) \_\_\_\_\_ 177 €  
Deuxième point de vente si raison sociale identique (1) \_\_\_\_\_ 80 €  
Troisième point de vente si raison sociale identique (1) \_\_\_\_\_ 80 €  
Pour toute raison sociale différente \_\_\_\_\_ 177 €

Pour les créateurs - repreneurs d'entreprises fleuristes (RCS - RMA de moins de 2 ans), adhésion unique :  
80 € la première année, 120 € la seconde année et 177 € la troisième année.

Montant TOTAL de l'adhésion 2020 :

Règlement par **Chèque à l'ordre de la CSFIF**

Date et signature

N'autorise pas l'envoi de newsletter par la CSFIF

# ADHÉSION 2020

VALIDITÉ DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020

FLEURISTE FRANCILIEN

[www.lesfleuristes.com](http://www.lesfleuristes.com)

## Votre adhésion à la Fédération Française des Artisans Fleuristes ainsi qu'à la Chambre Syndicale des Fleuristes d'Île-de-France :

### un investissement rentable pour votre entreprise

La Fédération Française des Artisans Fleuristes intervient dans tous ses champs de compétence :

- Négociation avec les partenaires sociaux de la convention collective, de la grille des salaires
- Défense de la gestion des fonds collectés pour la formation
- Actions en faveur des Artisans Fleuristes (TVA, retraite, prévoyance, etc.)
- Représentativité des Artisans Fleuristes (protection de l'image, informations, communications et promotion de la profession)
- Organisation des concours nationaux (Coupe de France, Oscar, MOF, MAF, Olympiades des métiers, Pétale d'or)
- Avantages tarifaires auprès de fournisseurs sélectionnés.

## Votre adhésion 2020 à la Chambre Syndicale des Fleuristes d'Île-de-France vous permet d'être solidaire de votre profession et de bénéficier de services personnalisés :

- Un interlocuteur unique pour répondre à vos questions sociales
- Permanence hebdomadaire à Rungis, accueil des professionnels, Pavillon C1, Porte 10
-  Invitations au salon Maison&Objet de Janvier et Septembre  
\*Dans la limite des places disponibles
- Concours et manifestations valorisant le Métier de Fleuriste
- Logiciel " Fleuracompta " à tarif préférentiel

### Sur le site [lesfleuristes.com](http://lesfleuristes.com) :

- Accès à la rubrique " Emploi " pour diffuser vos offres d'emploi
- Accès à la CVthèque pour recruter du personnel qualifié
- Accès à la rubrique " Cession de fonds " pour la vente ou l'acquisition d'un fonds fleuriste

**Alors, rejoignez-nous, adhérez !**